



Compte rendu d'Assemblée Générale

Procès-verbal De l'Assemblée Générale

Le trois août de l'an deux mille vingt-trois à seize heure cinquante les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale dans l'auditorium du château de Lacaze.

L'assemblée est présidée par Serge Armengaud en sa qualité de président de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Aucun quorum n'étant requis, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2021
- Appel à candidature
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Rapport financier 2022
- Nouvelles du futur musée par Monsieur le Maire Alain Ricard
- Déroulement du projet « 80 ans du maquis 2024 » par Alain Salvan
- Présentation du nouveau Conseil d'Administration
- Questions diverses

Allocution de bienvenue

Le président ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral 2022

Le secrétaire présente le rapport moral 2022, il fait le bilan des manifestations riches et variées qui ont été proposées au cours de cette année.

Il informe sur les changements qui ont eu lieu au sein du Conseil d'Administration dont le départ de l'association « de Notes en Châteaux ».

Il est rappelé la composition de ce CA il énumère le nom des membres du conseil d'administration qui se représentent.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Appel à candidature

Personne ne se présente il est donc procédé au vote des membres qui se représentent.

Election des membres du Conseil d'Administration

Il est fait appel à un assesseur afin de contrôler le bon déroulement du vote.
Hervé Cabanel se porte volontaire pour cette tâche.
Le vote a lieu à bulletin secret.

Rapport financier 2022

La trésorière nous présente le bilan financier 2022 ainsi que les comptes prévisionnelles 2023.
Elle répond aux questions posées,

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Résultat des élections

Tous les membres qui se sont présentés ont été réélus. Voir procès-verbal ci-joint.
Pour information, personne ne s'étant présenté au poste de Vice-Président celui-ci est donc resté vacant.

Avancement du projet du futur musée présenté par Monsieur le Maire Alain Ricard.

Le projet est bien avancé, la région a rejoint le projet. Il est actuellement fait appel à candidature d'un architecte pour la réalisation de ce projet.

Avancement du projet 80^{ème} anniversaire du maquis.

Alain Salvan nous présente le déroulement de ces journées qui auront lieu en août 2024 et fait appel aux bonnes volontés pour tenir les postes nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

Œuvres de René Prestat

L'assemblée est informée du devenir et de l'entretien de ces œuvres.

Questions diverses

Néant

Clôture de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Le président déclare la séance levée à dix-huit heures trente-cinq.

De tout ce qui précède, il a été dressé ce présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Fait à Lacaze
Le 04 août 2023.

Le Président
Serge Armengaud